



Cossé-Le-Vivien, le 19 août 2022

Aux parents d'élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Objet : **Informations fournitures scolaires**

Madame, Monsieur,

Le retrait des **fournitures scolaires pour la rentrée aura lieu le jeudi 25 août 2022 au collège** entre 9h et 12h ou entre 13h30 et 17h30. Merci de prévoir un règlement par chèque ou en espèces (environ 65,00 €). **Le paiement par carte bancaire n'est pas possible.**

A cette occasion, les listes de composition des classes seront affichées.

Les **manuels scolaires**, prêtés gratuitement, seront remis aux élèves le jour de la rentrée, jeudi 1^{er} septembre 2022.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Tom BUSSON
Chef d'établissement